

Homélie du Mercredi des Cendres 2025 –

2Co 5,20-6,2 – St Matthieu 6,1-18

« Frères, aujourd'hui, c'est Dieu lui-même qui nous lance un appel : un appel à ne pas laisser sans effet la grâce reçue de lui » ... Ce sont les paroles que l'apôtre Paul écrivait aux Corinthiens (2^e lecture). Elles sont toujours actuelles et nous avons à les accueillir pour nous aujourd'hui...

« C'est maintenant le moment favorable. C'est maintenant le jour du salut ! ». Et c'est vrai pour nous tous, pour moi comme pour vous.

St Paul nous rappelle que, comme prêtres, nous sommes « les ambassadeurs du Christ... les coopérateurs de Dieu ». Et ces paroles sont valables pour tous ceux et celles qui ont une responsabilité dans l'Eglise, que ce soit comme catéchiste, comme membre des équipes liturgiques ou pour les funérailles, que ce soit pour préparer les baptêmes ou les mariages. Il est bon de profiter du Carême pour nous rappeler et nous redire, que dans la responsabilité que nous accomplissons, nous sommes les ambassadeurs du Christ et les collaborateurs de Dieu. Il est bon de remonter à la source de ce que nous sommes et de ce que nous sommes appelés à être, pour nous réajuster à ce que Dieu veut que nous soyons. C'est vraiment le « moment favorable » pour prendre le temps et les initiatives, personnellement et à plusieurs, pour revenir à cette source... que nous avons peut-être oubliée ou délaissée.

Et aussi, quelle que soit notre situation, notre état, nos conditions de vie, c'est pour chacun et chacune le « moment favorable » de « nous laisser réconcilier avec Dieu et de ne pas laisser sans effet la grâce que nous avons reçue de Lui ».

On a l'habitude de présenter le Carême comme un temps de « conversion », un temps d'efforts... comme si tout dépendait de nous. Ce n'est pas faux mais ce n'est qu'un versant du Carême, avec le risque de nous en tenir à ce que nous pouvons faire, nous-mêmes.

Il me semble plutôt que le premier versant du Carême, c'est celui qui nous fait tourner vers Dieu, nous rappeler que c'est d'abord Lui, Dieu, qui est à notre égard en attitude de réconciliation. C'est lui qui a pris l'initiative de nous pardonner, de nous réconcilier avec Lui. En cette année où le Carême tombe pendant le Jubilé, décidé par le Pape François, c'est d'abord cela qui nous est rappelé, renouvelé, révélé.

Pour prendre une comparaison, on peut penser à un condamné à mort et à qui on vient d'apprendre qu'il est amnistié. Le carême c'est le temps où Dieu nous apprend, nous rappelle qu'il a pris la décision de nous amnistier, de nous pardonner pour que nous puissions retrouver avec lui la joie d'être sauvé. Et cela n'est pas un rêve, une hypothèse, une éventualité : c'est effectivement ce

qui s'est réalisé par la venue de Jésus et particulièrement par sa mort et sa résurrection.

Quel condamné refuserait son amnistie ? Mais c'est à chacun de nous, dans notre liberté et par nos choix, de l'accepter ou non, de l'accueillir ou non... En profitant de ce temps favorable du Carême pour nous réajuster aux 3 orientations qu'il nous donne dans l'Évangile de ce jour :

- Nous réajuster dans notre relation à Dieu, notamment par la prière et le temps que nous pouvons prendre pour le rencontrer dans sa Parole et les sacrements – particulièrement le sacrement de réconciliation.
- Nous réajuster dans notre relation avec les autres, notamment par le partage, le service, l'accueil...
- Nous réajuster dans notre relation aux choses, à la création, et particulièrement à la consommation dans tous les domaines, alimentaires, culturels, relationnels ... sous toutes ses formes ...

Rappelons-nous que, dans tous ces domaines, Jésus nous a précédés. Il est venu les vivre et nous inviter à les vivre avec lui. Il ne s'agit donc pas seulement d'efforts à faire, mais savoir que dans tous nos choix de vie, nous pouvons nous rendre proches de lui, et nous laisser accompagner par Lui.

C'est vraiment le moment favorable ... pour que son salut, son amour grandisse dans nos cœurs et dans le monde.

Pierre GIRON